

Formation

Agir en promotion de la santé mentale des jeunes (12-17 ans)

Dates de la session :

23 Avr , 24 Avr et 28 Mai 2026

Format & durée :

Présentiel

3 jours - 21h

Lieu :

63 - Puy-de-Dôme

📍 Riom

Horaires :

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Groupe :

10 à 15 personnes (2p. max/structure selon disponibilité)

Intervenant.e.s :

M. BALINEAU et M. JACOB Formatrices PS ARA

Tarif :

Sans frais pédagogiques grâce au soutien de l'ARS ARA.

Contact pédagogique :

marine.balineau@promotion-sante-ara.org - 04 73 30 29 40

Contact administratif :

contact63@promotion-sante-ara.org - 04 73 30 29 40

S'inscrire

Date limite 6 mars 2026 dans la limite des places disponibles

Santé mentale

La santé mentale des jeunes est devenue une préoccupation majeure de notre société. Période de transition vers l'âge adulte et de transformations profondes vécues par les jeunes, l'adolescence est à la fois source de grands potentiels et de vulnérabilité. Par cette formation, nous vous proposons de réfléchir à ce qui influence la santé mentale des jeunes et à ce que nous pouvons mobiliser pour développer leurs ressources, et faire ressource auprès d'eux et dans leur(s) environnement(s). Vous repartirez avec la connaissance d'outils utilisables auprès de vos publics et des idées de projets à mettre en oeuvre pour agir en promotion de la santé mentale.



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de:

- Comprendre le concept de promotion de la santé mentale

- Repérer les liens entre les changements liés à l'adolescence et la santé mentale des jeunes
- Clarifier les déterminants de la santé mentale des jeunes dont les facteurs de protection
- Identifier des ressources et outils pédagogiques permettant de travailler sur la promotion de la santé mentale des jeunes
- Identifier des pistes d'actions en promotion de la santé mentale des jeunes à mettre en place au sein de leur structure



Ce que la formation n'est pas :

- une supervision ou une analyse de la pratique professionnelle
- la formation Premiers Secours en Santé Mentale Jeunes (PSSM)
- un cours de psychopathologie



Profils des participants

Tout professionnel ou bénévole du champ social, sanitaire, médico-social ou éducatif, élus ou responsables de politiques publiques, usagers et personnes concernées.

Les acteurs du département du Puy-de-dôme sont prioritaires.

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous avez des besoins particuliers, merci de nous contacter afin de vérifier ensemble les possibilités d'aménagements.



Pré-requis

Avoir un projet d'animation collective en lien avec la promotion de la santé mentale des jeunes, déjà existant ou à venir.



Programme

Jour 1 : Promouvoir la santé mentale des jeunes, de quoi parlons-nous ?

- La santé mentale, de quoi parle-t-on ?
- Adolescence et santé mentale
- Les déterminants de la santé mentale des jeunes
- La santé mentale des jeunes : qu'en sait-on ?
- Promouvoir la santé mentale des jeunes : quels leviers ?

Jour 2 : Agir en promotion de la santé mentale des jeunes

- Développer la littératie en santé mentale des jeunes
- Soutenir le développement des compétences psychosociales des jeunes
- Activer le pouvoir d'agir des professionnels en contact avec les jeunes

- Développer des environnements qui soutiennent la santé mentale des jeunes

Jour 3 : Développer un projet en promotion de la santé mentale des jeunes dans mon environnement professionnel

- Découvrir des outils pédagogiques et ressources permettant de promouvoir la santé mentale des jeunes
- Réfléchir à un projet en promotion de la santé mentale des jeunes en lien avec mon contexte d'exercice



Modalités pédagogiques

Formation en présentiel dans une salle équipée et dédiée à la formation. Démarche participative qui alterne apports théoriques, travaux de groupes et mises en situation.

Mise à disposition des ressources pédagogiques via un extranet.



Suivi et évaluations

Evaluation des acquis : questionnaire d'auto-positionnement avant et après la formation, questions, exercices et mises en situation pendant la formation.

Suivi de la formation : émargement par demi-journée, remise d'un certificat de réalisation en fin de formation.

Evaluation de la formation : questionnaires de satisfaction à chaud et à froid.



Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes – N° de SIREN : 323 390 161
Organisme de formation enregistré sous le n° 82 69 06 790 69. Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'Etat.
Version du 10/02/2025